

Rennes, le 5 août 2016

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### **SECURITE ROUTIERE** **nombre d'accidents en hausse : la vitesse, facteur aggravant de mortalité**

Face à l'augmentation des accidents au cours de ces dernières semaines la préfecture rappelle aux automobilistes qu'ils doivent être très vigilants sur la route, en particulier vis-à-vis de leur vitesse, qui est un facteur aggravant de la mortalité en cas d'accident.

#### **Le nombre et la mortalité des accidents de la route sont en hausse en Ille-et-Vilaine sur l'année 2016.**

Par rapport à 2015, les accidents corporels ayant entraîné une hospitalisation ont augmenté de 20 %, tandis que le nombre des personnes blessées est en hausse de 25 % sur l'année 2016.

Depuis le 15 juillet, trois accidents de la route ont causé la mort de trois jeunes de moins de 25 ans. L'augmentation des accidents depuis le début de l'année 2016 porte le nombre des décès sur les routes du département à 29, contre 28 l'année dernière à la même date.

#### **La vitesse excessive a autant tué à la fin juillet 2016 que sur la totalité de l'année 2015.**

En 2016, plus d'un décès sur trois (38 %) résultant d'un accident de la route est lié à la vitesse excessive, contre un décès sur quatre (25 %) en 2015.

Ainsi, alors que sur la totalité de l'année 2015, 10 personnes sont décédées à la suite d'accidents causés par la vitesse, en 2016 ce chiffre a été atteint dès la fin du mois de juillet. 5 d'entre elles étaient âgées de moins de 25 ans. Pour la tranche d'âge des moins de 25 ans, un décès sur deux à la suite d'un accident de la route résulte d'une vitesse excessive des conducteurs.

#### **Les infractions aux limites de vitesse autorisées sont également en hausse en 2016.**

Les dispositifs de contrôle automatisés de la vitesse sont **implantés dans des zones fortement accidentogènes** afin d'améliorer le respect des limites autorisées. Ils sont systématiquement signalés par des panneaux d'avertissement afin d'éviter le freinage brusque à leur approche.

Cependant, le nombre d'infractions relevées par semaine, sur la période de mai à juillet par rapport aux 4 premiers mois de l'année 2016 est en hausse de 70 %. De plus, le nombre

d'infractions relevées au cours du mois de juillet 2016 est en hausse de 35% comparé au mois de juillet de l'année dernière.

### **Rappel des règles essentielles de sécurité.**

- **Adaptez votre vitesse aux circonstances** : lieux traversés, conditions de circulation et conditions climatiques, état de la chaussée, chargement du véhicule, état des pneus.
- **La distance d'arrêt augmente avec la vitesse.** Elle correspond à la distance parcourue pendant le temps de réaction du conducteur ajoutée à la distance de freinage du véhicule. Le temps de réaction varie de 1 à 2 secondes. La distance parcourue pendant ce délai augmente avec la vitesse. La distance de freinage du véhicule dépendra de l'état de la chaussée, mais surtout de la vitesse.
- **Il est donc primordial de respecter les distances de sécurité.** Sur la route, laissez au moins une distance égale au temps de réaction de 2 secondes entre vous et le véhicule qui vous précède. Sur autoroute, maintenez une distance au moins égale à deux lignes blanches de la bande d'arrêt d'urgence.
- **Redoublez de vigilance la nuit.** Les feux de croisement n'éclairent qu'à 30 mètres. A 70 km/h, l'obstacle qui surgit dans la zone éclairée est inévitable.
- **L'utilisation du téléphone portable au volant est interdite et sanctionnée.** Les piétons doivent également être vigilants à leur environnement lorsqu'ils utilisent leur téléphone portable aux abords des voies de circulation routière.

Site internet : <http://www.securite-routiere.gouv.fr/dangers-de-la-route/vitesse>